

Equiliberté 17 . ASSEMBLEE GENERALE 2010

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES.



En l'absence de Monsieur Banchereau, président par interim, il est présenté par Madame Pennec, secrétaire, selon décision du bureau du 29.10.2010, appliquant les statuts, article 10-1.

Après 2 ans d'existence, l'association départementale regroupant les randonneurs à cheval ou en attelage propriétaires de leurs chevaux se porte bien : elle compte plus de soixante adhérents, et sept associations, bientôt huit, les 2 dernières étant « west 'uaire » à St Bonnet sur Gironde, et « pas et galops en saintonge boisée » à St Aigulin.

En 2010, 17 journées de randonnées conviviales ont été organisées, ainsi que 2 bals country, (voir pièces jointes : calendriers de l'écho des paddocks) et des formations qui intéressent directement les propriétaires- randonneurs : savoir réparer une pièce de cuir, remettre un fer à cheval, lire une carte d'état major, etc. A nos randonnées participent des randonneurs de tous les départements , grâce aux informations diffusées nationalement par **equiliberte.org**

Nous nous sommes efforcés de répondre aux buts d'Equiliberté Nationale : développer le goût et la pratique du tourisme équestre, coordonner, animer, faciliter la communication et renseigner, entre autres par notre site **equiliberte17.com** et le petit journal « l'écho des paddocks ». Afin de coordonner les animations, nous réunirons à nouveau toutes les associations de bonne volonté, du département et des départements limitrophes, pour s'entendre , chaque fois que c'est possible, sur le calendrier des manifestations.

Autre but d'Equiliberté : animer les circuits équestres du département pour les valoriser. Nous avons été les premiers à faire connaître aux cavaliers les circuits balisés de Haute Saintonge, créés et gérés par « Equi-sud 17 » avec la CDCHS : nous avons organisé dès juillet 2009 une rando de 3 jours sur ces circuits ; et Gérard vous parlera de nos projets 2011 à ce sujet.

Cependant, est-ce que « tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles », comme l'affirmait le Candide de Voltaire ?

Il nous reste de grands chantiers à continuer ou entamer , concernant la reconnaissance et la défense des chemins, 1-en participant aux travaux des communautés de communes et du Conseil Général qui recensent et aménagent des itinéraires, afin que le cheval n'en soit pas exclu. ( nous avons la chance en Charente Maritime d'avoir de beaux chemins et un beau patrimoine : nous comptons bien contribuer à mettre tout cela en valeur).

2-en participant à la recollection des chemins équestres par **Equichemins**, ce qui permettra à tout cavalier où qu'il soit de venir randonner chez nous sur des circuits disponibles en un clic.

3-il faut qu' Equiliberté 17 soit connue dans tout le département.

4-il faut que nous retravaillions les statuts.

Nous tenons à profiter de cette assemblée générale pour remercier chaleureusement les adhérents, cavaliers ou meneurs, pour leur participation toujours très amicale et souriante aux sorties, appliquant notre Charte « Equicode 17 » : pas d'actions dangereuses, un grand respect de la sécurité et de la convivialité : ceci méritait un coup de chapeau.

Nous pouvons dire aussi un grand merci aux bénévoles, permanents comme Gérard Marot qui, entre autre, tient notre beau site « www.equiliberte17 . com », Cécile André qui tient les cordons de la bourse et s'occupe des demandes de cartes, JC Banchereau , Michel Rousseaud qui nous a aidé avec efficacité pour la balade de Burie et la rando de 2 jours d'Oléron, et puis les aides occasionnels si précieux : André et Liliane Perrochain , Natacha Fontaine et Christophe ainsi que Clément pour leur accueil à Oléron, Félix Chiron et sa femme qui nous ont reçus chez eux lors de la balade de Chamouillac , Monsieur et madame Tastevin qui ont hébergé les formations dans leur « Logis », et j'en oublie sans doute, qu'ils veuillent bien m'en excuser!

C'est grâce à ces bénévoles qu' Equiliberté 17 vit. Or, vous constatez que les permanents sont peu nombreux .

Cette assemblée générale est électorale et nous permettra, on l'espère, d'étoffer notre conseil d'administration et notre bureau. D'autre part, suivant en cela l'esprit démocratique d' Equiliberté, nos statuts prévoient, afin d'éviter qu'un « président-généralissime- à vie » s'installe, l'élection d'un nouveau président ! c'est donc ce que nous allons faire ce soir.

Enfin, la secrétaire souligne quelque points importants concernant les assurances : voir phrases surlignées des demandes d'adhésion individuelles et des associations, en pièces jointes.\*.

D'autre part, elle informe les adhérents de l'obligation qu'ont les propriétaires de chevaux de les déclarer : elle signale la mise à disposition d'imprimés : « déclaration d'un lieu de stationnement d'équidés » à remplir et envoyer à Pompadour avant le 25.01.2011 .(cf pièce jointe)\*

#### RAPPORT DE LA TRESORIERE.

**Le bilan financier** présentant un résultat positif a été voté à l'unanimité, après que madame Cécile André ait expliqué que les randonnées étaient rarement bénéficiaires ; les rentrées d'argent étant assurées par des activités annexes genre bals.

Un percolateur a été acheté et est à la disposition des associations adhérentes pour leurs manifestations, avec un contrat de prêt .

Le projet de budget 2010/2011 a été également voté à l'unanimité ;

Cf pièces jointes.\*

#### LES PROJETS 2011.

Messieurs Gérard Marot et Michel Rousseaud ont ensuite présenté les idées nouvelles pour les sorties 2011 : une « Chevauchée de Haute Saintonge » sur 4 jours, avec gués, forêts, découverte du patrimoine, en particulier roman, une « rando de la Saint Georges », patron des cavaliers , avec recherche de continuité des circuits de haute Saintonge vers le nord; un bal des années 80, etc...

#### INTERVENTION DE MONSIEUR JACKY QUESSON.

L'assemblée a eu le plaisir et l'honneur d'accueillir Monsieur Jacky Quesson , Conseiller général, président de la commission Tourisme à la communauté de communes de Haute Saintonge,et

mairie de Saint-Genis. Aux nombreuses questions posées concernant la reconnaissance et la préservation des chemins, Monsieur Quesson a répondu avec précision et clarté.

Monsieur le Conseiller général va informer la Direction du Développement Durable de notre volonté d'agir concernant les chemins afin que Equiliberté 17 soit invité aux réunions. Aujourd'hui cependant le budget est utilisé pour les dégâts de la tempête Xintya.

Concernant le remembrement, un chemin blanc doit obligatoirement être construit parallèle à la route, pour les agriculteurs. Lors d'un remembrement, les communes doivent respecter les normes environnementales : plantations, chemin naturel. Monsieur le Conseiller Général nous invite à nous positionner auprès de la commission remembrement de la Chambre d'agriculture.

Certaines idées et lieux d'animation prévus en 2011 lui ont paru très intéressants, avec possibilité peut-être d'y adjoindre un « site en scène ».

Equiliberté tient à rendre la randonnée à cheval ou en calèche possible pour tous, y compris aux personnes à mobilité réduite : c'est même inscrit dans ses statuts. Or une association adhérente, « Attelage Services Loisir » a mis au point un prototype de calèche pour emmener les handicapés en promenade dans la nature ; Monsieur Quesson propose son aide pour la recherche de financements.

Il se dit satisfait de nos actions visant à promouvoir le tourisme de pleine nature mettant en valeur l'intérieur des terres, y compris hors saison. L'assemblée a vivement remercié Monsieur le Conseiller général pour sa disponibilité et ses conseils.

## ELECTIONS

Le quorum étant atteint (cf pièces jointes)\*, l'assemblée a procédé aux élections :

- **au conseil d'administration** ont été élus : messieurs Noël Lelay et Guy Chevalier pour la commission attelage ; Monsieur Philippe Bodet à la commission chemins, avec Marie-Claire Labbé, représentante des cavaliers indépendants,

- Puis ont été élus **au bureau** :

Monsieur Michel Rousseaud président ;

Monsieur Gérard Marot vice-président.

Madame Sylvie Verrier pour l'animation ;

Madame Marie-France Pennec reste secrétaire et Madame Cécile André trésorière.

L'assemblée s'est terminée à 23h par une sympathique collation.